

Réf: Dossier N° 389351

Avis de constitution

« CABINET TOPO BENHIBA » en abrégé « CTB »

**ABIDJAN TREICHVILLE BOULEVARD DE MARSEILLE ZONE 2 A
COTE DE SITARAIL, 11 BP 159 ABIDJAN 11, LOT : 33, ILOT : 33,**

Aux termes du Procès-verbal d'ouverture d'une succursale de la société dénommée CABINET TOPO BENHIBA, en date du 23/01/2025, il a été adopté les résolutions suivantes :

SOCIETE « CABINET TOPO BENHIBA » en abrégé « CTB »

La société conserve pour objet exclusif l'exercice de la profession d'ingénieur géomètre - topographe dans le cadre de toutes les dispositions contenues dans la loi n°30-93, des textes pris pour son application, du code des devoirs professionnels, du règlement intérieur, de la charte de l'ingénieur géomètre topographes et des décisions du Conseil de l'Ordre National des ingénieurs

Géomètres - Topographes. Elle est habilitée en effet a :

•Procéder a toutes études ou opérations, d'établir tous plans et documents y relatifs relevant de la géodésie, la cartographie topographique, des levés cadastraux a toutes échelles et par tout procédé

de la délimitation des biens fonciers, de l'expertise foncière, de la copropriété et des lotissements.

•Effectuer dans les mêmes conditions les études et travaux topographiques relatifs aux opérations de levés et d'implantation, au remembrement, a l'aménagement du territoire, au bâtiment et aux travaux publics.

•Et généralement, toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement aux activités sus énoncées ou susceptibles de

0 F CFA .

**ABIDJAN TREICHVILLE BOULEVARD DE MARSEILLE ZONE 2 A
COTE DE SITARAIL, 11 BP 159 ABIDJAN 11, LOT : 33, ILOT : 33,
M YOUNES BEN HIBA (REPRÉSENTANT LÉGAL)**

null

n°CI-ABJ-03-2025-B21-00017 du 04/03/2025 au Tribunal du Commerce

2 ans

n°13740/GTCA/RC/2025 du 04/03/2025

